

Séance extraordinaire du 6 juin 2017

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Damien, tenue à 19h00, le 6 juin 2017, en la salle habituelle des délibérations, à laquelle sont présents et forment quorum sous la présidence du maire, Monsieur André Dutremble:

Messieurs	Marc Aubertin, conseiller au district 1 Daniel Petitjean, conseiller au district 3 Richard Fredette, conseiller au district 4 Frédéric Pigeon, conseiller au district 6
Madame	Louise Despard, conseillère au district 2

Madame Claudette Limoges avait justifié son absence.

Tous les membres reconnaissent avoir reçu l'avis de convocation.

Cette séance extraordinaire a été convoquée pour prendre en considération les sujets suivants :

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance
2. Embauche de Valérie Lachaire - inspectrice municipale adjointe
3. Autorisation de paiement - achat de chargeur
4. Dépôt du certificat de la procédure d'enregistrement du règlement 750 (emprunt de 3,5 M \$)
5. Mandat à l'arpenteur - achat d'une sablière/gravière
6. Achat d'une sablière/ gravière
7. Mandat au notaire pour achat d'une sablière/gravière
8. Autorisation de demander certificat d'exploitation d'une sablière/gravière
9. Période de questions
10. Levée de séance

180-06-2017

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Suite à la constatation du quorum, il est proposé par monsieur le conseiller Marc Aubertin et résolu d'ouvrir la séance et d'accepter l'ordre du jour tel que présenté à l'avis de convocation.

181-06-2017

EMBAUCHE DE VALÉRIE LACHAIRE - INSPECTRICE MUNICIPALE ADJOINTE

Suite à la recommandation de monsieur Mario Morin, inspecteur municipal et directeur général adjoint, sur proposition de monsieur

Séance extraordinaire du 6 juin 2017

le conseiller Marc Aubertin, il est unanimement résolu d'entériner l'embauche de madame Valérie Lachaire, à compter du 29 mai 2017, au poste d'inspectrice municipale adjointe, pour l'été 2017, aux mêmes conditions que l'année précédente.

182-06-2017

AUTORISATION DE PAIEMENT - ACHAT DE CHARGEUR

Considérant que l'inspection requise sur le chargeur usagé fourni par Scierie Rivest Inc. n'a pas révélé de lacune imprévue, sauf l'usure normale des composantes du véhicule;

Considérant la recommandation positive de monsieur Éric Desrosiers, directeur adjoint du service des Travaux publics;

En conséquence, sur proposition de madame la conseillère Louise Despard, il est unanimement résolu d'autoriser le paiement et la prise de possession sans autre délai du chargeur usagé acheté par la résolution 178-05-2017.

183-06-2017

DÉPÔT DU CERTIFICAT DE LA PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT DU RÈGLEMENT 750 (EMPRUNT DE 3,5 M \$)

Sur proposition de monsieur le conseiller Richard Fredette, il est unanimement résolu que ce conseil accepte le dépôt du certificat suivant :

CERTIFICAT RELATIF À LA PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT DU RÈGLEMENT 750

Je, Diane Desjardins, directrice générale de la Municipalité de Saint-Damien certifie

- ☞ que le nombre de personnes habiles à voter sur le règlement numéro 750 est de 1 582;*
- ☞ que le nombre de demandes requises pour qu'un scrutin référendaire soit tenu est de 169;*
- ☞ que le nombre de signatures apposées est de zéro.*

En conséquence, je déclare que le règlement 750 est réputé avoir été approuvé par les personnes habiles à voter.

Diane Desjardins
Directrice générale

Séance extraordinaire du 6 juin 2017

184-06-2017

MANDAT À L'ARPENTEUR - ACHAT D'UNE SABLÈRE/GRAVIÈRE

Sur proposition de monsieur le conseiller Daniel Petitjean, il est unanimement résolu d'entériner le mandat de préparation d'une description technique relative à l'achat d'une partie du terrain identifié sous le matricule 0031-97-1585 (P-362), confié à monsieur Daniel Brodeur, arpenteur-géomètre.

185-06-2017

ACHAT D'UNE SABLÈRE/GRAVIÈRE

Sur proposition de monsieur le conseiller Marc Aubertin, il est unanimement résolu d'autoriser l'achat d'une partie du lot 362, sur le chemin Sainte-Émélie, soit la moitié en largeur du lot identifié au matricule 0031-97-1585, appartenant à madame Caroline Cloutier-Fons, au prix de 50 000 \$.

Cet achat est conditionnel à la confirmation de la présence satisfaisante de matériel granulaire pour les travaux sur les chemins, ainsi qu'à l'obtention, au bénéfice de la Municipalité de Saint-Damien, d'un permis d'exploitation d'une sablière gravière publique par les autorités concernées.

Cette dépense est financée par le fonds de roulement, remboursable en 10 ans.

186-06-2017

MANDAT AU NOTAIRE POUR ACHAT D'UNE SABLÈRE/GRAVIÈRE

Sur proposition de monsieur le conseiller Marc Aubertin, il est unanimement résolu de mandater le notaire Claude Comtois pour la préparation et l'enregistrement de l'acte d'achat d'une partie du lot 362, sur le chemin Sainte-Émélie, soit la moitié en largeur du lot identifié au matricule 0031-97-1585, appartenant à madame Caroline Cloutier-Fons, au prix de 50 000 \$.

Le maire, monsieur André Dutremble, et la directrice générale, madame Diane Desjardins, sont autorisés à signer le contrat pour et au nom de la Municipalité de Saint-Damien.

187-06-2017

AUTORISATION DE DEMANDER CERTIFICAT D'EXPLOITATION D'UNE SABLÈRE/GRAVIÈRE

Sur proposition de madame la conseillère Louise Despard, il est

Séance extraordinaire du 6 juin 2017

unanimement résolu d'autoriser madame Julie Maurice, directrice de l'Hygiène et Environnement, à présenter une demande de permis d'opération d'une sablière/gravière pour fins publiques, sur une partie du lot 362 auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) et/ou de toute autorité concernée par une telle demande. Par conséquent, madame Maurice est autorisée à signer tout document requis pour rendre effective la présente résolution.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire ouvre la période des questions.

Aucune question n'est posée.

188-06-2017

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, sur proposition de madame la conseillère Louise Despard, il est unanimement résolu de lever la séance à 19 h 29.

André Dutremble
Maire

Diane Desjardins
Directrice générale